

Démarche environnementale pour des menuiseries et façades rideaux aluminium bénéficiant d'une empreinte carbone réduite

Le 22 juin 2020

Pour maîtriser l'empreinte carbone des menuiseries et façades rideaux aluminium et atteindre les exigences de la RE 2020, le SNFA*, en association avec le GFA, a créé la démarche Alu+C-. Objectifs de cette initiative commune : les explications de Sandra Bertin, Déléguée Générale du SNFA**

Pouvez-vous nous en dire plus sur cette démarche volontaire ?

Depuis plus de deux ans déjà, le SNFA et le GFA travaillent à la mise en place de la démarche Alu+C-. Cette démarche vise à proposer des menuiseries et façades rideaux aluminium bénéficiant d'une empreinte carbone maîtrisée en respectant les critères définis dans l'« Environmental profile report - European Aluminium » de février 2018 : la maîtrise des approvisionnements et du procédé de production des profilés en aluminium, et le développement d'un recyclage en boucle fermée des profilés issus de la déconstruction sur le territoire. Nos travaux portent également sur ce qui a été installé depuis 50 ans, pour déterminer le gisement de profilés issus de la déconstruction pour les années à venir. /*! elementor - v3.6.8 - 27-07-2022 */

.elementor-widget-image{text-align:center}.elementor-widget-image a{display:inline-block}.elementor-widget-image a img[src\$=".svg"]{width:48px}.elementor-widget-image img{vertical-align:middle;display:inline-block}



© ARCHITECTE BAUMSCHLAGER EBERLE/FAÇADIER : SERALU



© REYNAERS ALUMINIUM

Une donnée indispensable dans le cadre de la RE 2020 ?

La prise en compte de l'après fin de vie dans l'analyse du cycle de vie est un progrès majeur dans l'acte de construire. Or, dans le bâtiment, l'aluminium issu de la déconstruction est collecté à 95 % et recyclé à 100% ! Dans la mesure où seulement 5 % de l'énergie primaire utilisée pour sa production sont nécessaires pour remettre à disposition une matière aux propriétés similaires, l'aluminium est, de fait, un matériau dont le faible impact environnemental servira la RE 2020.

Un matériau apprécié, reconnu de plus en plus pour tous ses avantages...

Le segment de l'aluminium dans le bâtiment affiche une croissance constante. Au niveau des menuiseries, sa part de marché dépasse désormais 30 % ! Pour la RE 2020, il présentera l'avantage d'un maximum d'apport solaire, de transmission lumineuse, notamment dans le cas de coulissants de grandes dimensions. Sans parler de son intérêt évident en façade, un lot majeur pour l'empreinte carbone d'un bâtiment. Bien sûr, dans le cadre de la RE 2020, il faudra savoir jouer avec les façades et choisir le bon produit au bon endroit.

Avec la démarche Alu+C-, l'amélioration continue est définitivement en marche ?

Notre volonté est d'accompagner les concepteurs et maîtres d'ouvrage en ouvrant le champ des possibles et en faisant preuve d'innovation. Il y a encore tant à construire ensemble. Tout ce que nous entreprenons avec les acteurs de la filière n'a qu'un seul objectif : nous inscrire dans une démarche d'amélioration et de transmission, au service d'un collectif. C'est pourquoi, la démarche Alu+C- nourrit aussi le calcul des FDES collectives du SNFA pour continuer d'améliorer l'empreinte carbone de nos solutions.

***Organisation professionnelle représentative des concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries extérieures en profilés aluminium et cloisons démontables et mobiles**

**** Groupement des Fileurs d'Aluminium**